

Perpignan, le 7 avril 2023

**Décision n° 2023-025 du 7 avril 2023 portant composition du Comité Électoral Consultatif de
l'Université de Perpignan**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article D.719-3 ;
Vu les statuts de l'université de Perpignan, notamment son article 44 ;
Vu la décision n° 2020-058 du 22 octobre 2020 proclamant les résultats du scrutin du 20 octobre 2020 organisé pour l'élection des représentants des personnels et des usagers aux conseils centraux ;
Vu la décision n°2023-003 du 10 janvier 2023 portant sur la composition du comité électoral consultatif de l'Université de Perpignan Via Domitia ;
Vu la décision n°2023-022 du 24 mars 2023 proclamant les résultats de l'élection des représentants des usagers au Conseil d'Administration (CA), à la Commission de la Formation et de la vie Universitaire (CFVU), et à la Commission de la Recherche (CR) ;
Vu les désignations effectuées par les listes représentées au Conseil d'Administration de l'Université de Perpignan,

DECIDE

Article 1- Le comité électoral consultatif chargé d'assister le président dans l'organisation de l'ensemble des opérations électorales est constitué comme suit :

- Le Président ou son représentant
- La directrice générale des services ou son représentant

Membres représentant le personnel enseignant :

- Mme Nathalie SOLOMON, liste « Ensemble et autrement pour l'UPVD »
- M. Christophe BELIN, liste « UESR : une Université Engagée, Solidaire, Responsable »

Membres représentant le personnel BIATSS :

- M. Alexandre VIVIER-MERLE, liste « CGT FERC SUP »
- Mme Isabelle OLIVE, liste « SNPTES UPVD DEMAIN »

Membres représentant les usagers :

- Mme Khadija BEN ABDALLAH, liste « UNEF : ensemble pour les étudiants de l'UPVD »
- Mme Lisa PLANES, liste « UPVD energy »

Un Représentant du recteur de l'académie.

Article 2- La décision susvisée du 10 janvier 2023 est abrogée.



Article 3- La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste de diffusion <admin-info> et sur le site internet de l'université.

Le président de l'université,


Yvan AUGUET

